

154, rue Célestin Linder
42780 VIOLAY
Tél. : 04.74.63.90.92
Fax : 04.74.63.95.30
Mél : mairie@violay.fr
Site : www.violay.fr

PROCES-VERBAL
N° 2016/03
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 AVRIL 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame CHAVEROT Véronique, Maire.

Etaient présents :

M. PALAIS Jean-Claude
Mme COLLON Colette
Mme ESCOFET Danièle
Mme DENIS Chantal
M. DUTEL Jean-Pierre
Mme GIROUD Sylvie
M. NAYRAND Raphaël
Mme ODDOUX Julia
Mme PERIAT Véronique
M. PERRIER Guy
Mme SERRAILLE Joëlle

Excusés :

M. ROCHARD Jean-François (pouvoir à Mme le Maire)
M. POIRON Jean-Pierre (pouvoir à Mme Dany Escofet)

Chantal DENIS est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



ORDRE DU JOUR :

- Commissions : nomination de nouveaux membres
- Budgets primitifs 2016 ;
- Fixation montant part abonnement « Assainissement collectif » ;
- Espace tourisme et de loisirs – Remise des appels d’offre ;
- Fresque – Ilot Eglise ;
- Maison Pilon ;
- ZA Les Gagères ;
- Lotissement Les Violettes ;
- Phytosanitaires : bilan de la réunion publique ;
- Péricolaire ;
- Création d’un poste d’adjoint administratif principal 2^{ème} classe (30 h. hebdomadaires) au 01 mars 2016 (avancement de grade de Laetitia) ;
- Convention avec le SIEL
- Subvention à la MJC de Bussières
- Questions diverses

⇒ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CM PRECEDENT

Mme Oddoux demande à ce que soit écrit « certains conseillers municipaux auraient aimé être informés de la démolition du toit du local voirie par les adjoints ».

Mme le Maire précise que les résultats des tests de pollution à l’amiante réalisés par un Bureau agréé sont négatifs. Aucune trace de fibre d’amiante n’a été détectée dans le périmètre du chantier, les enfants de l’école et les animaux du parc animalier ne risquent rien.

⇒ Liste des délibérations prises à la date du 02 mars 2016

Séance du 2 MARS 2016	
2016.02.01	Approbation compte administratif et de gestion 2015 Assainissement
2016.02.02	Approbation compte administratif et de gestion 2015 Commune
2016.02.03	Approbation compte administratif et de gestion 2015 Photovoltaïques
2016.02.04	Approbation compte administratif et de gestion 2015 Espace touristique et de loisirs
2016.02.05	Demande de subvention départementale pour le déneigement
2016.02.06	Acquisition licence IV
2016.02.07	Approbation compte administratif et de gestion 2015 ZA LES GAGERES
2016.02.08	Approbation du contrat territorial du captage prioritaire Grenelle pour captage d'Echancieux
2016.02.09	Motion visant à maintenir les conditions d'exercice du centre 15 de ROANNE
2016.02.10	Approbation des conventions pour la location de la salle R. BLEIN pour la fête des classes
2016.02.11	Echange de terrain avec M. MARTINON Jean
2016.02.12	Demande de subvention : redynamisation et développement du centre bourg
2016.02.13	Approbation compte administratif et de gestion 2015 Lotissement "Les Violettes"
2016.02.14	Approbation compte administratif et de gestion 2015 CCAS (Avis)
2016.02.15	Aménagement du bourg : approbation du marché complémentaire passé avec Aptitude et Aménagement
2016.02.16	Ilot de l'église : Demande de subvention COCA au Département

1- Commissions : nomination de nouveaux membres

Pascal RIVAL a donné sa démission du conseil municipal. De fait, il faudra désigner un remplaçant pour les commissions dans lequel il devait siéger. Mme le Maire propose d'attendre le prochain conseil municipal, le retour de Jean Pierre Poiron, pour la désignation des nouveaux membres.

2- Budget 2016

Budget primitif Assainissement

DEPENSES et RECETTES

☒ Section de fonctionnement.....	178 026.62 €
☒ Section d'investissement.....	214 998.55 €

Votes : Pour : 13 – Contre : 1 (J. ODDOUX)

La station d'épuration a maintenant plus de quatre ans et entre dans sa phase de production optimale. Le budget qui lui est consacré doit s'équilibrer lui-même et après quatre années de fonctionnement, pour arriver à l'équilibre, le coût d'abonnement de la part communale doit s'élever à 17,27 € par semestre pour la part communale.

Budget primitif Photovoltaïques

DEPENSES et RECETTES

☒ Section de fonctionnement.....	53 642.57 €
☒ Section d'investissement.....	22 577.33 €

Production d'électricité estimée : 32 000 €

Votes : Pour : 12 – Contre : 1 (J. ODDOUX) - Abstention : 1 (R. NAYRAND)

Budget primitif lotissement « Les Violettes »

DEPENSES et RECETTES

☒ Section de fonctionnement.....	243 174.95 €
☒ Section d'investissement.....	398 106.81 €

Pour : 14

Budget primitif ZA « Les Gagères »

DEPENSES et RECETTES

☒ Section de fonctionnement.....	540 463.61 €
☒ Section d'investissement.....	869 273.47 €

Pour : 13 – Contre 1 (J. ODDOUX)

Budget primitif « Espace touristique et de loisirs »

DEPENSES et RECETTES

☒ Section de fonctionnement.....	316 923.00 €
☒ Section d'investissement.....	1 555 309.00 €

Subventionné à hauteur de 414 500 €

Pour : 11 – Contre 3 (J. ODDOUX – JP DUTEL – R. NAYRAND)

Budget primitif CCAS (pour avis)

DEPENSES et RECETTES

☒ Section de fonctionnement.....	51 265.39 €
☒ Section d'investissement.....	5 272.58 €

Pour : 13 – Abstention 1 (R. NAYRAND)

Budget primitif Commune

DEPENSES et RECETTES

Vote budget général par Chapitre

☒ Section de fonctionnement.....	1 618 352.39 €
----------------------------------	----------------

▣ Section d'investissement..... 554 955.26 €
Votes : Pour : 12 Contre : 2 (J. ODDOUX – R. NAYRAND)

Vote par opération pour la section « dépenses » « ilot de l'église » et « ilot Pilon »

▣ Ilot de l'église..... 49 281.00 €

Subventionné à hauteur de 16 094 €

Votes : Pour : 12 Contre : 1 (J. ODDOUX) Abstention : 1 (R. NAYRAND)

▣ Ilot Pilon..... 123 899.00 €

Subventionné à hauteur de 28 504 €

Votes : Pour : 12 Contre : 1 (J. ODDOUX) Abstention : 1 (R. NAYRAND)

◆ **Vote des quatre taxes (habitation, foncier bâti, non bâti et CFE) :**

Le Conseil Municipal vote les taux 2016 des quatre taxes (Les taux restent inchangés par rapport à 2013, 2014 et 2015) (1 vote contre : M. NAYRAND R.) :

•	Taxe d'habitation.....	15.50 %
•	Taxe Foncière bâtie.....	10.50 %
•	Taxe Foncière non bâtie.....	47.18 %
•	CFE.....	19.10 %

3- Espace tourisme et de loisirs – Remise des appels d'offre ;

Les offres ont été ouvertes par la commission d'appel d'offres à laquelle ont participé : Mr Lavarenne (bureau d'étude), Mme Lavoisier (Trésorière), JC Palais, Colette Collon, Dany Escofet, Jean-Pierre POIRON, tous membres de la commission. JP Dutel était absent.

53 offres ont été ouvertes. Elles sont actuellement analysées par le bureau d'études qui va s'assurer de la complétude des dossiers déposés.

Le solde total des offres les moins disantes est de 1,124 M€.

Les choix seront faits en fonction du tableau de classement des offres qui sera établi par l'architecte.

Une prochaine réunion aura lieu avec l'architecte le 26 avril.

Cette salle pourra être louée aux entreprises entre 1 000 et 1 500 € environ la journée, seule possibilité de bénéficier d'un retour sur investissement. Le budget de fonctionnement avait été établi par le bureau d'études et présenté par celui-ci avant le lancement de l'opération.

En fonction des options, il sera décidé ultérieurement du type de chauffage qui sera installé.

4- Fresque – ilot de l'Eglise

Une fresque pour cacher le mur de la maison Marguerite, a été proposée par Mr Guichard. Elle sera financée à 80% par Ophéor, propriétaire de la Maison Marguerite.

5- Préau PILON

Le préau avance bien, la dalle sera coulée cette semaine. L'électricité et un WC handicapé seront installés.

Cet équipement pourra servir aux associations. Le mur extérieur gauche a été restauré en totalité compte tenu de son état. Les travaux de toiture et reconstruction sont réalisés par l'entreprise BISSAY qui avait répondu à l'appel d'offres.

6- ZA Les Gagères

Deux lots ont été vendus à MS Transports et un troisième est en demande. La station-service fonctionne très bien puisque les ventes de carburant sont supérieures aux prévisions. L'inauguration est prévue le jeudi 09 juin 2016 après-midi.

7- Lotissement les Violettes

Trois demandes de renseignements au lotissement les Violettes ont été formulées.

8- Phytoprotecteurs : bilan de la réunion publique ;

Une réunion publique a eu lieu pour sensibiliser les particuliers à l'utilisation des phytoprotecteurs au jardin. Moins de dix personnes ont assisté à cette réunion organisée par les professionnels de l'eau.

Depuis 2009 nous étions en élaboration d'un contrat tripartite avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le syndicat des eaux du Gantet. Suite à l'arrêté pris par le Préfet concernant le barrage d'Echansieux, le périmètre de protection a été défini.

Les agriculteurs ont été sensibilisés depuis le début afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires autour du barrage en terme d'utilisation des phytoprotecteurs et respectent aujourd'hui les contraintes données. La commune a d'ores et déjà modifié ses habitudes et n'utilise plus que du désherbant en quantité extrêmement raisonnée et limitée pratiquement exclusivement au cimetière.

Le dernier acteur à devoir prendre conscience de l'action très néfaste des phytoprotecteurs est le particulier. En fait, il utilise encore parfois en trop grande quantité un produit très répandu, le Round up, totalement néfaste pour l'environnement mais également pour la santé de l'homme (cancer, allergies, etc...). Trop longtemps, on nous a présenté le Round up comme étant biodégradable et inoffensif pour l'homme (et l'enfant...), mais en fait il n'en est rien et l'une des seules molécules retrouvée dans l'eau potable est celle qui le constitue.

Aujourd'hui, il s'agit d'un véritable problème de santé publique et nous devons en prendre conscience pour éviter à nos enfants les maladies terribles qui sont malheureusement en constante augmentation.

Ainsi, le contrat a été signé et la commune s'est engagée à atteindre le zéro pesticide d'ici trois ans, même si aujourd'hui, elle en respecte pratiquement les usages.

Des diaporamas pourront être diffusés dans les écoles afin de sensibiliser largement tous les publics.

Les particuliers sont invités à adopter d'autres méthodes et participer ainsi à la protection non seulement de l'environnement mais également de leur propre santé ainsi que de celle de leurs enfants.

9- Périscolaire ;

Amélie Stoll a démissionné de son poste de quatre heures hebdomadaires qu'elle occupait pour le périscolaire, désirant suivre une formation en vue d'un emploi. Elle sera remplacée par Sylvie Imbert qui a un diplôme d'Atsem, dès la rentrée d'avril.

10- Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe (30 h. hebdomadaires) au 1er mars

Il s'agit en fait de l'avancement de grade de Laetitia. Approuvé à l'unanimité.

11-Délégation d'urbanisme au SIEL

La délégation d'urbanisme confiée au SIEL doit être renouvelée tous les ans.
Approuvé à l'unanimité

12- MJC

La commune doit verser une subvention à la MJC de Bussières de 903,88 € pour le centre de loisirs organisé lors des vacances scolaires du mois de février dernier.

Approuvé à l'unanimité

13-Questions diverses

SDCI

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale a eu lieu le 18 mars, aucun amendement n'ayant été accepté, le projet du Préfet a donc été confirmé et le schéma sera présenté au vote aux communes, en juin. Les communes de la communauté de commune de Balbigny auront ensuite 75 jours pour se prononcer sur la fusion avec Feurs en Forez, les Collines du Matin (Panissières), Chazelles sur Lyon et le Pays de St Galmier (sans St Galmier).

Marche octobre rose

Dans le cadre "d'octobre rose", mois dédié au dépistage du cancer, Andrée Chaize, Présidente du **Comité Féminin Loire pour la prévention et le dépistage des cancers** en corrélation avec l'association "Vivre", est d'accord pour organiser une marche / course d'environ 6 ou 7 km le samedi 1er octobre sur la commune de Violay.

Cette marche aurait pour objectif de lancer "Octobre Rose" pour le département de la Loire, en menant une action solidaire. Elle permettrait également de mettre en valeur la commune et participer ainsi à sa renommée touristique. Un appel est donc lancé à toutes les bonnes volontés pour participer à l'organisation de cette marche qui restera très symbolique (moins de 10km), l'objectif n'étant pas d'en faire un trail, mais bien de sensibiliser tout un chacun sur le dépistage du cancer.

Il suffit de s'inscrire auprès de Karine au secrétariat (04 74 63 90 92). Un groupe de travail sera ainsi constitué pour déterminer les actions à mener conjointement avec le Comité, afin de préparer cette journée.

- ❖ Madame COLLON signale que l'équipe féminine de basket organise un tournoi 3/3 mixte ouvert à tous, licenciés ou non, dont la recette sera reversée à l'association « **Courir pour elles** » le **samedi 4 Juin**.

Modification transports scolaires

Courrier du service scolaire du Département concernant le transport pour les lycées de Tarare.

Des modifications vont intervenir dans la mesure où deux véhicules de 63 places transportent respectivement 18 et 32 élèves, même si des petits cars sont utilisés dans la mesure du possible. C'est pourquoi, il y aura trois adaptations :

- ◆ Le matin il y aura un seul départ à 7 h 30 qui assurera la desserte des trois établissements privés et publics sur Tarare.
- ◆ Le soir les deux horaires de retour 17h et 18h10 sont conservés mais avec un seul car pour les trois établissements,

- ◆ Le mercredi à la mi-journée, les deux retours sont conservés. L'un pour la Plata et l'autre pour les deux établissements privés.
Les familles et établissements seront informés de ces nouvelles modalités.

Matériel des maisons à démolir

Du matériel (lavabo, tables, chaises, etc..) sera proposé aux habitants et les personnes intéressées pourront venir voir sur place le vendredi 22 avril. La visite se fera dans la maison Fougère et dans la maison rue Prothière.

Ce matériel sera proposé contre un don au CCAS.

Parc Aventure

Un porteur de projet étudie la possibilité d'installer un Parc Aventure, il nous fera connaître sa décision prochainement.

Un projet de centre équestre est à l'étude également.

Prochaine réunion : Le lundi 30 mai

Fait en Mairie, le 12 avril 2016,

Le Maire,

Veronique CHAVEROT.

